



VILLE DE BEAUCEVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2020

ET DU

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020 - 2021 - 2022

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, conformément à l'article 474-2, L.C.V.

QUE le budget pour l'année financière 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2020 – 2021 - 2022 seront déposés pour adoption à la séance du 9 décembre 2019 à 19:00 heures à la salle conseil, au 540, boul. Renault, Beauceville.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2020 ainsi que sur le programme triennal des immobilisations 2020 – 2021 - 2022.

Donné à Beauceville, ce 27 novembre 2019

MADELEINE POULIN, OMA
Greffière